



DIRECTIVES POUR LES ASSOCIATIONS PROPOSANT D'ORGANISER ET D'ACCUEILLIR UNE MANIFESTATION DE FORMATION DE L'EFFA

La meilleure période de l'année est l'automne, le printemps étant une alternative si l'automne n'est pas possible. Au début de l'été, il y a beaucoup d'expositions et de concours de ferrage et en juillet et en août, la plupart des collègues sont en vacances.

Comment postuler pour accueillir la manifestation de formation ?

- La manifestation de formation de l'EFFA a lieu tous les deux ans (2009, 2011, 2013, etc.).
- Toutes les nations membres de l'EFFA peuvent proposer de l'accueillir. Idéalement, la proposition devrait être adressée à l'Assemblée générale annuelle qui suit la manifestation de formation précédente, mais cela peut être fait au plus tard à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de novembre précédant la date proposée.
- Si plusieurs nations sont candidates pour cette manifestation de formation, le président peut inviter une nation à héberger la manifestation à venir et une autre à héberger celle qui suivra.
- On demandera à tous les délégués de l'Assemblée générale annuelle d'approuver le choix du lieu.

Programme minimal de la manifestation de formation

- La durée minimale est de deux jours.
- Le programme doit comprendre des conférences adaptées à des étudiants/apprentis (un service d'interprètes n'est pas essentiel mais peut être très utile).
- Des ateliers pratiques doivent être proposés dans le but de promouvoir les bonnes manières de procéder et de présenter l'éventail des tâches proposées dans les différentes nations.

- Il doit y avoir des exercices pratiques de ferrage et, si possible, des concours de ferrage à un niveau adapté aux étudiants/apprentis.
- Les compétitions doivent être réalisées en équipe mais aboutir à des scores individuels comptant également pour les prix individuels.
- Les équipes doivent être constituées de 4 personnes issues des nations en compétition, les 3 meilleurs scores étant pris en considération. Les équipes comptant moins de 4 membres seront autorisées à participer. Toutefois, on leur retirera des points de pénalité correspondant au plus petit score des nations en compétition pour les places inoccupées.
- Il doit y avoir au moins une, si possible plusieurs, manifestations sociales lors desquelles les personnes présentes peuvent se rencontrer, apprendre les unes des autres et parler à des étudiants/apprentis d'autres nations.
- Le prix des repas et de l'hébergement devra être pris en charge par les étudiants/apprentis (les subventions provenant d'un établissement d'enseignement supérieur ou de sponsors sont les bienvenues).
- Le conseil de direction de l'EFFA doit pouvoir disposer d'une salle de réunion.

Date limite pour la publication du lieu et de la date

- L'idéal est de fixer la date et le lieu lors de l'AGA qui suit la manifestation de formation terminée, de les confirmer l'année d'avant et de publier ces informations aussitôt.
- La date limite pour la publication d'une manifestation de formation est de 6 mois avant sa réalisation. Une information plus tardive ne permettra pas d'organiser et



de financer des équipes.

Financement

- La nation d'accueil est responsable de la gestion financière et doit garantir les coûts de la manifestation.
- La responsabilité de la nation d'accueil est d'identifier et d'obtenir des sponsors le cas échéant.
- La nation d'accueil est responsable de déterminer le montant des frais de participation et d'encaisser les entrées et les frais d'hébergement.

Assistance de la part de l'EFFA

- Un membre du conseil de direction de l'EFFA pourra conseiller et guider la nation d'accueil.
- En ce qui concerne les finances, l'EFFA pourrait proposer une petite subvention aux coûts mais sans certitude.

Date limite pour les admissions

- La date limite des admissions devrait être fixée 6 semaines avant le début de la manifestation de formation.

Adresse officiel:

The Forge

Avenue 'B', 10th Street
NAC, Stoneleigh Park
Warwickshire
England CV8 2LG

Adresse contact:

EFFA

c/o Swiss Metal Union
Chräjensel 2
CH-3270 Aarberg

Tel. +41 32 391 70 28
Fax +41 32 391 70 29
www.eurofarrier.org